

Chers collègues,

L'année passée a été marquée par l'entrée en vigueur du **statut 2014**, que ses auteurs eux-mêmes ont fièrement présenté à la presse comme des « mesures d'austérité ».

En exécution d'un [arrêt de la Cour](#), qui a avalisé la suspension de la méthode opérée par le Conseil, les colégislateurs ont décrété une **adaptation zéro pour 2011** et **de 0,8% pour 2012**. Pour la nouvelle carrière 'ghetto' AST/SC, même ce maigre pourcentage de 0,8% a été refusé.

En outre, ces mêmes colégislateurs avaient déjà décidé de geler les adaptations salariales pour 2013 et 2014.

Tout cela au nom du principe sacrosaint d'austérité, devenu synonyme de l'Union européenne (*Austerity Union*).

Contre toutes ces mesures les OSP agissant de façon coordonnée sont en train de lancer une batterie de **recours**. EPSU CJ, seul syndicat représentatif à la Cour de justice, participe à cette opération et contribuera aux frais à hauteur de 5%.

Vu [l'érosion programmée de notre pouvoir d'achat](#), [les rémunérations des agents contractuels](#) sombrent de plus en plus en-dessous du salaire minimum luxembourgeois, alors que le coût de la vie, censé être égal à celui de Bruxelles, ne fait que grimper.

Alors que la flambée du prix du **logement** est provoquée par les petits et les grands spéculateurs, qui constituent l'essentiel de l'électorat: en effet, 14% seulement des électeurs sont locataires, contre 50% des étrangers résidant à Luxembourg.

Et pourtant certains «représentants du personnel» persistent à interpeller les autorités luxembourgeoises sur « la cause du Luxembourg ». De quelle cause parle-t-on vraiment ? De celle des locataires ou de celle des bailleurs ?

Avec **l'administration de la Cour de justice** nous avons entretenu des rapports loyaux et un dialogue franc. La reconnaissance du fait syndical et la distinction des rôles entre syndicats et comité du personnel a été acquise dans les dernières 20 années et a été respectée. Nous sommes confiants que ce modèle de relations sociales va se consolider à l'avenir.

L'Europe glisse de plus en plus vers l'austérité ; et puisque l'austérité est contraire aux intérêts de la majorité de la population, elle s'accompagne d'un **déficit démocratique** dans sa gouvernance.

Dans le cas de **notre institution**, ce déficit démocratique est illustré dans son mode de constitution même : contrairement à [la Cour européenne des droits de l'homme](#), où les juges sont élus par l'assemblée parlementaire, à la Cour de justice chacun des membres est choisi par son propre gouvernement.

Une petite brèche à cette mainmise intergouvernementale a été ouverte par la création du Tribunal de la fonction publique : raison de plus pour vouloir le supprimer. Alors qu'il est

critiquable en soi que le traité permette aux juges de prendre une initiative législative, il est encore plus préoccupant de voir que ces mêmes juges vont au-delà du traité en proposant, non de créer des juridictions spécialisées, mais d'en supprimer la seule qui existe.

Si l'Europe persiste dans ses certitudes austéritaires et refuse sa refondation sociale et démocratique, elle ouvrira le chemin aux forces populistes, nationalistes, voire d'extrême droite, qui veulent son éclatement. L'année 2015 sera l'occasion de soulever la chape de plomb de l'austérité qui étouffe l'Europe.

Malheureusement, ce **déficit démocratique** ne se borne pas au niveau politique. Il traverse la société de fond en comble.

Si les **syndicats**, conçus comme forces du progrès social, ne donnent pas eux-mêmes l'exemple de la démocratie et de la solidarité avec les plus faibles, ils perdront toute autorité morale et toute crédibilité pour peser sur la démocratisation de l'Europe.

Mais les syndicats sont faits par les membres. En ce qui concerne au moins EPSU CJ, qui n'est pas une courroie de transmission d'un syndicat d'une autre institution, nous n'avons pas d'autre appui que vous, les collègues de la Cour de justice. Notre fonctionnement est transparent et à la portée de tous. Nous sommes un syndicat indépendant, pas un syndicat 'apolitique'. Avec un œil sur la société qui nous entoure, nous définissons nous-mêmes nos positions et nous les affichons.

Pour sauvegarder cet acquis démocratique, nous aurons besoin de plus de membres et surtout de plus de membres actifs. Ne permettez pas que l'indépendance de votre syndicat représentatif soit sacrifiée à des jeux de pouvoirs qui sont hors de votre portée. Renforcez et enrichissez par votre présence la force qui vous défend.